

De l'amélioration du tir

Autor(en): **Gaulis, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 6.

Lausanne, le 11 Mars 1875.

XX^e Année.

SOMMAIRE. — **De l'amélioration du tir.** Rapport à la sous-section de Lausanne.

— **Effectif en temps de paix de quelques armées étrangères** (avec une planche). — **Revue critique de l'étranger.** — **Bibliographie.** *Ecole théorique et pratique d'orientation militaire à l'usage des troupes de toutes armes*, par A. de Vaucresson. — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Le bronze-acier du général d'Uchatins.** — **De quelques traités récents sur la fortification.** — **Sur les manœuvres de la cavalerie allemande.** — **Quelques mots sur l'emploi utile des mines dans les forts d'arrêt et dans les forts de camps retranchés.** — **Mousqueton de cavalerie.** — **Tir de Winterthour.** **Bibliographie.** *Geschichte der Belagerung von Strassburg im Jahre 1870*, von R. Wagner, Hauptmann; — *Geschichte des Bombardements von Schlettstadt und Neu-Breisach, im Jahre 1870*, von Paul Wolf, Hauptmann; — *Etude sur l'effet utile du tir; Sur la probabilité du tir des bouches à feu et la méthode des moindres carrés*, par E. Jouffret. — **Nouvelles et chronique.**

DE L'AMÉLIORATION DU TIR.

Rapport présenté à la sous-section de Lausanne, par M. le major *Gabriel Gaulis*, rapporteur de la commission désignée pour étudier cette question.

Si nous n'avions, pour répondre aux questions que soulève ce sujet, qu'à rechercher les moyens d'augmenter l'habileté individuelle de chaque tireur, nous n'aurions que bien peu de choses à dire, car l'habileté individuelle résulte de l'exercice souvent renouvelé du tir pratiqué avec de bonnes armes et de bonnes munitions et d'après de bons principes.

Pris à ce point de vue rétréci, notre rapport se bornerait à dire : Donnez aux hommes une bonne instruction, de bonnes armes, fournissez-leur des munitions à bas prix, procurez des emplacements de tir suffisants, rendez obligatoires des exercices de tir nombreux; en un mot, mettez au budget militaire une très forte somme pour le tir et vous arriverez à former d'habiles tireurs. Ces propositions étant de vrais axiomes, des vérités qui courent les rues, elles méritent à peine qu'on s'y arrête, il suffit presque de les mentionner. Et cependant nous rappelons ces vérités parce que nous estimons que, même dans les limites restreintes de nos budgets et des sacrifices que doivent s'imposer les tireurs, beaucoup d'hommes, d'officiers surtout, faisant partie de l'armée active négligent cette branche importante de leurs connaissances militaires.

L'autorité elle-même, qui a paru vouloir favoriser le développement des sociétés de tir n'est peut-être pas exempte de toute critique dans le rigorisme dont elle use à l'égard des sociétés, qui, gênées par des difficultés matérielles, n'observent pas au pied de la lettre les prescriptions qui leur sont imposées pour avoir droit au subside, lors même que celles-ci travaillent dans l'esprit de ces prescriptions avec zèle et intelligence.

L'instruction des officiers, sous-officiers et soldats au point de vue du tir paraît devoir être notablement améliorée avec l'application de la loi sur l'organisation militaire fédérale qui entre maintenant en vigueur; nous avons remarqué avec une vive satisfaction dans cette loi la disposition qui oblige *tous* les officiers nouvellement nommés à

prendre part à une école de tir, cette prescription sévèrement appliquée produira d'excellents résultats et sera le point de départ de vrais progrès dans l'enseignement du tir pour la troupe.

Les écoles de tir, conduites au point de vue théorique et pratique à la fois, sont indispensables pour former chez les hommes des idées saines sur la matière. C'est dans ces écoles que se rectifient nombre d'idées absurdes et que les officiers acquièrent par une instruction solide l'autorité qui leur est indispensable vis-à-vis de leurs subalternes.

Nous désirerions que non seulement tous les officiers mais aussi tous les sous-officiers fussent appelés à l'école de tir. Si l'on considère en effet que le tir sera généralement donné dans le combat dans la formation en tirailleurs et par groupes de tirailleurs, qui seront sous le commandement immédiat de sous-officiers, on comprendra l'importance qu'il y a à ce que ceux-ci soient formés à ce commandement et instruits sur le tir presque à l'égal des officiers; c'est d'autant plus important que le nombre des officiers de troupe est très faible et que fréquemment des sous-officiers devront prendre leur place à la tête de sections ou de pelotons; la tactique actuelle et la nouvelle organisation des unités de l'infanterie tendant à augmenter la compétence du sous-officier, nécessitent, par conséquent, le développement de son instruction.

Parmi les exercices de tir qui ne peuvent guère se faire par les sociétés, nous mentionnerons comme trop négligé jusqu'ici avec la troupe, quoique d'une importance capitale, le tir à distances inconnues, soit le tir en manœuvrant.

Ce tir devrait être exercé d'abord sur des buts à grand relief en longueur et en largeur, afin qu'il donne un résultat positif sans lequel il découragerait, démoraliserait même la troupe; il faut que celle-ci voie le résultat de son tir, fût-il même très mauvais. Puis ce tir serait répété dans les conditions difficiles où il se présenterait dans le combat, soit sur de petits mannequins isolés, représentant des hommes accroupis ou à demi-défilés par les plis du terrain; afin que les soldats puissent juger plus sainement de la difficulté d'un tel tir et visent par ses résultats essentiellement négatifs qu'il exige beaucoup d'expérience dans l'appréciation des distances et qu'il ne pourrait donner de bons résultats que par le concours de l'obéissance des soldats aux ordres de leurs chefs mis en état de les commander par beaucoup d'expérience et une solide instruction.

Par ce tir la troupe apprendra que les plus petites erreurs sont funestes et que le meilleur tireur au stand est exposé à brûler sa poudre aux moineaux et à perdre ainsi sans résultat ses précieuses munitions.

Nous voudrions même que ces exercices se fissent aussi quelquefois jusqu'à la distance maximum de 300 mètres sans employer la hausse, ainsi que cela se passerait souvent dans le combat, pendant lequel il n'est pas possible, comme devant un ennemi fictif ou dans un stand confortable de modifier sa hausse à chaque changement de distance. Nous pensons que dans l'action, l'usage de la hausse graduée doit être réservé pour le tir au-delà de 300 mètres en général,

sauf pour les corps (particulièrement les carabiniers) qui seront destinés à défendre de pied ferme une position dont la distance a pu être déterminée. L'usage de la hausse, fort utile pour des tireurs ayant du sang-froid et de l'expérience, n'est pas exempt de danger pour une troupe qu'émotionne un combat fortement engagé et qui ne songera pas à l'abattre au moment décisif à courte distance. Aussi croyons-nous que dans les écoles de tir la question de l'emploi de la hausse doit être étudiée dans toutes les hypothèses possibles. En thèse générale, un tir trop bas sera plus meurtrier qu'un tir donné trop haut, et son effet étant visible sur le sol, pourra être facilement rectifié par la seule recommandation de viser haut. Il faut que le tireur soit instruit à atteindre le but en visant haut ou bas, suivant que l'objectif avance ou recule lorsque ces changements de distance se produisent aux distances où la trajectoire est encore fortement tendue et l'espace dangereux considérable; aux grandes distances il faudra nécessairement employer la hausse et ménager beaucoup le feu jusqu'à ce qu'on ait pu se rendre compte de la distance et de l'effet produit.

Exercer habituellement la troupe au tir à des distances connues et sur des buts de haut relief, a l'inconvénient de la remplir d'illusions sur l'effet de son tir et de lui faire croire que chaque balle doit porter coup, de là une trop grande confiance dans son habileté. Il faut néanmoins conserver, dans une certaine proportion, les exercices faciles pour instruire et encourager les malhabiles, familiariser les jeunes soldats avec leur arme, leur en faire connaître les imperfections, et enfin leur montrer par l'effet prodigieux de ce tir qu'il vaut la peine de ménager ses munitions aux grandes distances afin de les employer lorsque l'ennemi se montre à courte distance et à découvert et qu'on peut lui résister avec succès en profitant soi-même des abris que le terrain peut procurer.

Mais il faut aussi les exercices difficiles aux distances inconnues pour montrer aux hommes quels sont les faibles résultats et les difficultés d'un tel tir dans le combat, et pourquoi il faut, dans de telles circonstances, ménager beaucoup ses munitions; ces exercices auront en outre l'avantage de leur inspirer de la confiance en leur montrant qu'on peut, dans ces conditions-là, tenir bon devant le feu le plus nourri d'un ennemi peu habile au tir.

Pour terminer ce court exposé, nous nous adresserons spécialement à ceux de nos camarades auxquels incombent la tâche difficile et la responsabilité de diriger le tir de l'infanterie et nous leur demanderons, avec une franchise peu flatteuse, s'ils ne se sentent pas effrayés de leur insuffisance et de leur ignorancé, surtout dans l'une des branches tenant à l'enseignement du tir qui a le plus d'importance pour le rendre profitable et justifier tous les exercices que l'on exige du soldat et les dépenses énormes qu'ils nécessitent? je veux parler de la connaissance du terrain et de l'estimation des distances. Telle est, à notre avis, la branche d'étude qui s'impose aux officiers spécialement et doit contribuer plus qu'aucun autre à améliorer le tir de l'infanterie en lui assurant un bon résultat pratique, étude complètement négligée parmi nous.

Quel prestige, quelle autorité aura devant sa troupe un officier

qui, chaque fois qu'il commandera le feu et indiquera une distance, verra son feu sans résultat et ses soldats découragés ! quelle sera sa position, surtout si parmi ses subalternes il s'en trouvent qui en sachent beaucoup plus long que lui ? Telle est cependant la position qu'acceptent avec une froide indifférence plusieurs de nos camarades qui se préparent pour eux-mêmes de grosses humiliations, et, ce qui pis est, s'exposent à compromettre ou à annuler, par de fausses appréciations, les bons résultats d'une manœuvre bien étudiée ou d'une position heureusement choisie.

L'officier doit aspirer à atteindre dans toutes les branches du service l'indépendance et l'autorité qui résultent du savoir ; il ne doit pas s'accommoder d'à peu près et, en matière de tir spécialement, il doit aspirer à être en état d'inspirer de la confiance à tous ses subordonnés.

Nous concluons en disant qu'il appartient à Messieurs les officiers d'améliorer le tir, ou du moins de le rendre, utile en devenant eux-mêmes tireurs et en acquérant les connaissances sans lesquelles le tir est sans résultat.

Qu'ils doivent saisir toutes les circonstances favorables pour s'exercer à l'estimation des distances, ce qu'ils peuvent faire chaque jour en se promenant. Mais nous recommanderons surtout dans ce but des courses spéciales dans la campagne avec des camarades, munis d'une bonne carte au $\frac{1}{25000}$ et sous la direction d'un officier ayant fait une école de tir. Les estimations de distance doivent être exercées dans toutes les conditions d'ombre et de grande lumière, de plaine et de vallons, de longues perspectives et d'horizons bornés, en prenant comme but tantôt des hommes isolés ou des chevaux, tantôt des groupes. Ce n'est qu'en répétant souvent ces exercices dans la plus grande variété possible de situations que l'on peut parvenir à être bon tireur dans toute l'étendue de ce mot et surtout apte à commander de l'infanterie.

Ajoutons que l'art d'estimer les distances est utile à chaque instant dans les opérations militaires, et nécessaire spécialement dans le service de sûreté. Il joue un grand rôle dans l'application de la tactique militaire sur le terrain et assure une supériorité incontestable aux chefs qui le possèdent.

Lausanne, le 8 mars 1875.

(Signé) G. GAULIS, major fédéral.

EFFECTIF EN TEMPS DE PAIX DE QUELQUES ARMÉES ÉTRANGÈRES.

Nous avons extrait le tableau des effectifs que nous donnons ci-contre, des chiffres cités par M. le sous-intendant Simonneau dans une étude de statistique comparée extrêmement consciencieuse et détaillée qu'il vient de publier sous ce titre : *Les effectifs, les cadres et les budgets des armées européennes* (1).

(1) *Journal des sciences militaires*, livraisons de décembre 1874, janvier et février 1875.